



Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

20/12/2022

Dossier complet le :

20/12/2022

N° d'enregistrement :

2022_6856

1. Intitulé du projet

Concession d'Utilisation du Domaine Public maritime pour le câble de télécommunication CIRCE Sud, atterrissant à Cayeux-sur-Mer.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ZAYO INFRASTRUCTURE FRANCE SA

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Yannick LEBOYER

RCS / SIRET

4 1 3 5 6 7 1 3 2 0 0 4 6 4

Forme juridique

SA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
34 - Autres câbles en milieu marin	Autres câbles en milieu marin installés sur le domaine public maritime, la Zone Economique Exclusive ou sur le plateau continental

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le câble sous-marin de télécommunication transmanche CIRCE Sud, d'une longueur totale de 115 km (dont 55 km dans les eaux françaises), a été installé en 1998. Le câble relie les côtes anglaises à la France et atterrit à Cayeux-sur-Mer. Il dispose actuellement d'une AOT dans les eaux territoriales (25 km) qui arrive à échéance et ZAYO souhaite poursuivre l'exploitation de ce câble de haute capacité (48 fibres optiques) et demande une prolongation d'exploitation du câble en service par une demande de concession d'utilisation du domaine public maritime. Il n'y a pas de travaux à réaliser sur le câble ni sur l'atterrage (dans un épi de la digue des Bas-Champs). Toutes les structures sont enterrées.

Le dossier de concession d'utilisation du domaine public maritime (sur les 12 milles nautiques) prendra en compte les opérations de maintenance pendant l'exploitation puis le démantèlement du câble en fin de vie dans les eaux territoriales.

4.2 Objectifs du projet

La société ZAYO dispose d'une Autorisation d'Occupation Temporaire, octroyée le 18 novembre 1998 pour une durée de 25 ans et modifiée le 8 janvier 1999, qui arrive à échéance. Le renouvellement doit être demandé 6 mois avant l'échéance du titre.

La société ZAYO souhaite poursuivre l'activité du câble Circe Sud qui est une section essentielle de la connectivité haute capacité entre Londres et Paris et constitue une étape cruciale de l'anneau FLAP (Francfort, Londres, Amsterdam, Paris - ensemble, les 4 plus grands marchés de centres de données en Europe) mis en place par ZAYO. La capacité de transport du câble (48 fibres optiques) permet également d'acheminer le trafic du sud de la France vers le Royaume-Uni et l'Irlande, en alternative au passage dans le Tunnel sous la Manche.

La société ZAYO effectue un suivi annuel de l'ensouillage du câble dans sa partie littorale et aucune intervention de protection supplémentaire (mise en place de coquilles rigides) n'a été nécessaire depuis 2015.

Le projet correspond à une Régularisation réglementaire pour prolonger pour 30 ans l'exploitation d'un câble en service et déjà en place, sur le milieu marin concerné par des sites Natura 2000 et un parc naturel marins désignés ou créés après la pose du câble.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Il n'y a pas de travaux prévus sur le câble en place ni sur l'atterrage dans l'épi-double de l'Amer Sud à Cayeux-sur-Mer.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation intègre la poursuite de la surveillance de l'ensouillage du câble sur la partie côtière et les intervention de maintenance.

En cas de panne éventuelle, les travaux de maintenance consistent à retrouver le câble au moyen d'un grappin puis à le remonter à bord du câblage pour le réparer et à le remettre à l'eau avec la boucle de réparation. Il est à noter qu'aucune panne n'a été notée sur le câble depuis sa mise en exploitation, hormis la pose de coquilles sur l'estran où le câble était apparent (aucune intervention depuis 2015).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La procédure inclut une demande de Concession d'Utilisation du Domaine Public Maritime (CUDPM) selon les articles L2124-1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur de câble dans les 12 MN des Hauts-de-France	25 km
Caractéristiques du câble	48 fibres optiques Double armure métallique Diamètre total de 57.7 cm

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Eaux territoriales au large de
Cayeux-sur-Mer (Somme)

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 5° 0' 10' 25" Lat. 01° 29' 00"

Point d'arrivée :

Long. 5° 0' 16' 12" Lat. 01° 10' 25"

Communes traversées :

Cayeux-sur-Mer

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

L'ouvrage est déjà en place, ensouillé et atterrissant dans un ouvrage en place. Il n'y a pas de travaux prévus sur le câble et l'atterrissage. La modification est uniquement administrative (AOT en CUDPM).

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le câble arrive dans un épi de la digue des Bas-Champs qui n'appartient pas à la ZNIEFF 220004977 Hâble d'Ault terrestre.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'APB Cordon de galets de la Mollière, terrestre, se trouve au Nord de la zone d'atterrage.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le câble atterrit dans l'épi double de l'Amer Sud, dans le cordon de galets de la digue des Bas-Champs, au sud de la commune de Cayeux-sur-Mer.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le câble traverse le PNM des Estuaires Picards et de la Mer d'opale, créé après la pose du câble, sur l'ensemble du tracé dans les 12 MN et jusqu'à la frontière maritime.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Cayeux-sur-Mer est concernée par le PPRN des Bas Champs du Sud de la Baie de Somme pour le risque de submersion marine et érosion littorale. La digue des Bas-Champs (cordon de galets maintenus par des épis) fait partie du dispositif de protection : le câble arrive dans l'épi-double de l'Amer Sud (mis en place après la pose du câble ?) PPRN approuvé le 20/03/2017
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le câble arrive dans l'épi de la digue des Bas-Champs qui n'appartient pas au site inscrit Littoral Picard (terrestre).
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le tracé marin traverse la ZSC Baie de Canche et 3 estuaires (FR3102005) et la ZSC Estuaires et littoral picards (baie de Seine et d'Authie) (FR2200346). Il passe à 3.6km au sud de la ZPS Estuaire picards (baie de Somme et d'Authie) (FR2210068).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le câble est ensouillé sous les habitats sableux à graveleux/caillouteux.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le tracé du câble recoupe la série d'habitats sableux de la côte vers les fonds graveleux du large, largement représentés où le câble est ensouillé à plus de 1m : il n'y a pas d'impact pendant l'exploitation (30 ans).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le câble à double armure est ensouillé sous la profondeur de pénétration des engins de pêche : il n'y a pas de couloir d'interdiction de mouillage et chalutage.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le câble atterrit dans un épi double de la digue des Bas-Champs, régulièrement entretenue (apports de galets au niveau de cet épi) et qui fait partie du dispositif de protection des Bas-Champs et qui se trouve dans la bande de protection.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le câble est composé de matériaux inertes et ensouillé.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le câble est déjà en place et il n'y a eu aucune intervention de maintenance sur la période passée sur la partie marine.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le câble est ensouillé.
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le câble est déjà en place et atterrit dans l'épi double de l'Amer sud : il n'y a pas d'installation visible.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le câble est déjà en place, mentionné sur les cartes marines: les projets ultérieurs (fermes éoliennes) ont pris en compte la présence du câble. Il ne croise aucun autre câble ou conduite dans les 12 milles nautiques.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Le câble est déjà installé et continue son exploitation entre la France et la Grande-Bretagne.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La régularisation du câble déjà en place et ensouillé dans une concession des fonds marins n'a aucune incidence sur l'environnement et la santé humaine.

Le câble a été ensouillé (sans périmètre d'interdiction) pour permettre la continuité des autres activités (dont le chalutage) et il est déjà indiqué sur les cartes marines. Il atterrit dans un structure existante du dispositif de protection des Bas-Champs, au sud de la ville et de la plage surveillée et aménagée en été. Le tracé terrestre vers le poste à terre est totalement enterré.

Aucune intervention de maintenance (réparation) n'a eu lieu sur la partie marine au cours de la précédente période d'exploitation, ce qui atteste de l'efficacité de l'ensouillage. La surveillance des petits-fonds initiée depuis 20 ans, sur le secteur est le plus exposé, sera poursuivie.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le câble est déjà posé, ensouillé et une surveillance de l'ensouillage du câble est réalisé depuis 20 ans sur la partie littorale, exposée aux éléments naturels où des coquilles de fonte ont été posées. Le bilan indique une stabilisation : aucune intervention n'a été nécessaire depuis 2015, ce qui augure d'une stabilité du câble. En l'absence de travaux, il n'y a pas d'incidence sur les habitats, les espèces et les activités humaines.

Nous estimons que la continuation d'exploitation du câble déjà en place au sein d'une concession d'utilisation du domaine public maritime peut être dispensée d'évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Annexe 7 : Formulaire d' évaluation simplifiée Natura 2000

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Paris

le, 20/12/2022

Signature

DocuSigned by:
HANNICK LEBUYER
28416138AF76435...